

ELECTIONS DU CSE : ORGANISATION ET RÉGLEMENTATION

RH27



✓ PRÉREQUIS

La formation ne nécessite aucun pré-requis

🕒 DURÉE

1 jour, soit 7h00

€ TARIF

460 €



PROCHAINE(S) SESSION(S) :

2026

Besançon

1^{re} Session : 27/04

CE QUE VOUS ALLEZ APPRENDRE

Assurer l'organisation des élections professionnelles du CSE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Expliquer le cadre réglementaire des élections professionnelles

Piloter la préparation des élections du CSE

Piloter la gestion des élections

Anticiper et gérer les contentieux relatifs aux élections

PROGRAMME

Expliquer le cadre réglementaire des élections professionnelle

Mesurer les enjeux des élections professionnelles

- Premier tour : la mesure de la représentativité des organisations syndicales
- Dispositions des dernières réformes : les intégrer dans sa pratique

Expliquer la réglementation des élections

- Cadre de mise en place et détermination de l'effectif
- Proportionnalité du genre
- Quid du nombre de représentants à élire ?
- Que faire en cas de simultanéité des élections ?
- Procès-verbal de carence : demande d'organisation des élections après un délai de 6 mois

Piloter la préparation des élections du CSE

Identifier les étapes relatives à l'organisation des élections du CSE

- Protocole d'accord préélectoral : comment le négocier ?
- Quels syndicats inviter à la table des négociations ? focus sur les valeurs républicaines
- Obligations d'information et d'affichage
- Etablissement des listes électorales
- Quelles sont les conditions d'électorat, d'éligibilité ?
- Cas des salariés mis à disposition
- Collèges électoraux : nombre et répartition du personnel
- Comment gérer les listes communes ?
- Protocole préélectoral : modification du nombre de sièges ou du volume des heures individuelles
- Elaboration du procès-verbal de carence : obligation de l'employeur

Assurer l'organisation matérielle des élections

- Temps de vote, bureaux de vote et matériel
- Organisation du vote électronique
- Organisation du vote par correspondance

Piloter la gestion pratique des élections

Procéder au dépouillement

- Opérations réalisées par les membres du bureau de vote
- Détermination du quorum
- Enjeux du premier tour et dépouillement obligatoire

Attribuer les sièges

- Calcul du nombre de sièges
- Désignation des élus
- Proclamation des résultats
- Elaboration des procès-verbaux et assurer leur transmission à l'administration

Identifier les étapes qui suivent les élections

- Proclamation des résultats et confirmation de la représentativité des différents syndicats
- Première réunion du CSE : qui convoquer ? que faire des anciens règlements intérieurs ?
- Mise en place des commissions internes
- Focus sur la commission santé-sécurité et conditions de travail (CSSCT)

Anticiper et gérer les contentieux relatifs aux élections

Identifier les moyens de prévenir les risques de contentieux

- Les causes et les conséquences d'annulation des élections
- Les sanctions du délit d'entrave
- Les bonnes pratiques

Faire face à un contentieux

- Les instances compétentes
- Quels sont les délais et qui a qualité pour agir ?

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Mise en situation collective, en sous-groupe.

Echanges d'expériences.

Apports théoriques.

Présentation dynamique et ludique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

QCM ou étude de cas/mise en situation

Rejoignez-nous et suivez-nous sur :



BESANÇON

46, avenue Villarceau
25000 Besançon
Tél. : 03 81 25 26 06

BELFORT

1, rue du Docteur Fréry
90000 Belfort
Tél. : 03 84 54 54 84

VESOUL

1, rue Victor Dollé
70000 Vesoul
Tél. : 03 84 96 71 08

LONS-LE-SAUNIER

87, Place de la Comédie
39000 Lons-le-Saunier
Tél. : 03 84 86 42 07

Pour toute demande d'informations : contact@sifco.eu